



Séance du 11 juillet 2023

**Nombre de membres en exercice : 27**

**Date de la convocation : 04/07/2023**

**Date d'affichage : 12/07/2023**

**L'an deux mille vingt-trois, et le onze juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire**

**Etaient présents : Mmes MM M. JACOBBERGER – B. PY – T. SEGUIN – G. BRIOT adjoints  
S. COLLILIEUX – F. LUPFER – C. HOTTINGER – R. KIFFER – S. TETOT – P. PARISOT –  
G. SALVI – C. LAMBOLEY – V. TRARI MEDJAOUI – T. SCHLUMBERGER –  
B. GRANDJEAN – O. HOULLON – M. FAIVRE – A. IPPONICH – M. HEQUET**

**Pouvoirs : M. D. RANOUX a donné pouvoir à R. KIFFER – M. S. LAMBERT a donné pouvoir à  
P. PARISOT – Q. COUVREUR a donné pouvoir à M.C. FAIVRE**

**Absents : Mme C. AMAROT HOUSSARD – Y. TESTON – P.E. PHEULPIN – M. BONNET**

**Philippe PARISOT a été désigné secrétaire de séance.**

**DCM 2023/07/56**

**Convention « coup de pouce » avec la société « Economie d'Energie »**

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition de la société « Economie d'Energie » filiale de la poste qui propose par le biais d'une convention un accompagnement complet « RénoCEE prime » pour la valorisation des certificats d'économies d'énergie pour le projet réseau de chaleur.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

- ❖ AUTORISE Madame le Maire à signer la convention « coup de pouce » avec la société « Economie d'Energie ».
- ❖ DONNE pouvoir à Madame le Maire ou son représentant pour signer tout document relatif à ce dossier.

- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,  
Marie-Claire FAIVRE

